

Note de service

Destinataire : Conseillères cadres , Conseillères , Stomothérapeutes, Infirmières et Infirmières auxiliaires, Médecins

Expéditeur : Valérie-Anne Le Cheviller, CSI. - Évaluation produits cliniques (CSI-EPC)

Date : 27 juin 2019

Objet : Pansement Hydroféra Blue® - mise en garde de Santé Canada

Bonjour,

Suite à une mise en garde de Santé Canada relative au risque de cancer associé au violet cristallisé présent dans les pansements Hydroféra Blue®, Santé Canada recommande
« N'utilisez pas de pansements contenant du violet cristallisé pendant plus de six mois, ou si vous êtes enceinte ou si vous allaitez. »

« Le violet cristallisé est un colorant antiseptique utilisé pour traiter les infections fongiques. Ce sont tous des pansements stériles en mousse de polyuréthane utilisés pour couvrir les plaies, les sites de greffe cutanée, les abrasions et les coupures. L'évaluation des risques pour ces instruments a révélé que le violet cristallisé est peu susceptible d'être en contact direct avec la peau ; **ces produits ne présentent donc pas un risque accru de cancer lorsqu'ils sont utilisés pendant une courte période, et ce, chez la plupart des gens.**

Le Ministère a demandé que le fabricant mette à jour les étiquettes de produits pour indiquer qu'ils ne doivent pas être utilisés pendant plus de six mois et qu'**ils ne doivent pas être utilisés par les femmes enceintes ou allaitantes à titre de précaution** en raison du manque d'information à l'appui de ces usages. »

Nous remercions d'être vigilants sur la durée de traitement reçue par la clientèle et d'aviser le prescripteur en cas de situation critique afin d'envisager en autre traitement.

Pour tout conseil en soins de plaies, vous pouvez contacter les stomothérapeutes :
Kassandra Dumont 514 413 8777 #
Manon Sigoin 514 362 1000 #